

qui cherchent à gagner leur vie au moyen de l'agriculture. C'est pourquoi les objectifs du ministère deviennent de plus en plus pressants et le besoin s'en fait sentir davantage d'année en année.

Il ne faudrait pas néanmoins que le ministère soit considéré comme un service d'assistance sociale. Il devrait en réalité avoir pour but la suppression de l'assistance sociale et y parvenir par une grande sélectivité dans le choix des régions et des industries propres à profiter d'un stimulant économique. Un principe fondamental de l'action de ce ministère doit être le choix judicieux des bénéficiaires de son aide et de sa coopération.

Dans le passé, semble-t-il, l'efficacité de l'ancien ministère était entravée, dans une certaine mesure, du fait qu'il ne pouvait pas aider les centres d'expansion des régions défavorisées. La région d'Halifax-Dartmouth, par exemple, était considérée comme une zone d'expansion. Elle ne pouvait donc pas prétendre aux programmes fédéraux spéciaux, mais la région qui entoure ces villes a pu le faire car elle était classée comme une région désignée.

A mon avis, une telle attitude ne reflétait pas une planification économique saine, puisqu'elle encourageait les industries à s'installer dans une région qui ne disposait pas des ressources nécessaires pour assurer leur réussite. C'est pourquoi, nous nous réjouissons de constater que cette mesure comportera une modification selon laquelle les centres d'expansion des régions désavantagées ne pourront pas profiter de ces programmes spéciaux.

L'un des problèmes de ce ministère est celui de la coordination des travaux des divers groupes et organismes qui sont déjà en cause. Les programmes actuels comme l'ARDA, l'ADA le FODER et ainsi de suite seront tous régis par le nouveau ministère. Il faudra beaucoup de talent diplomatique pour les souder afin qu'ils puissent concevoir clairement l'objectif à atteindre et la raison pour laquelle il faut consacrer de l'argent à cet effort particulier. Le ministère traitera avec bien des gens, y compris les divers ministères du gouvernement fédéral, les ministères correspondants des gouvernements provinciaux et, par l'entremise des provinces, avec les municipalités dont les intérêts sont en cause, et aussi avec le secteur privé qui, nous l'espérons, collaborera pleinement à ce programme.

Dans l'élaboration des programmes, l'un des besoins essentiels consistera à encourager les industries et les programmes de production qui stimuleront les exportations vers l'étranger et les autres régions du Canada. C'est

[M. Whiting.]

surtout vrai des provinces Maritimes, car c'est grâce aux exportations que toute communauté augmente ses rentrées de fonds en élargissant ses possibilités d'emploi et en augmentant son niveau de vie.

• (8.20 p.m.)

A mon avis, il ne faut pas que l'on concentre les industries dans les régions pauvres, mais plutôt que l'on aide les industries qui, grâce à la coopération de ce ministère, ont quelque chance de réussir. Le principe consiste à envoyer des gens vers les industries. Pour cela, le gouvernement devrait les déplacer d'une collectivité à l'autre et les recycler. Ce serait de l'argent bien dépensé, car il s'agit ici de ressources humaines et les ressources humaines sont l'âme du pays.

J'ai vu avec plaisir que c'est cette ligne de conduite-là que nous avons suivie pour élaborer l'accord conclu récemment entre la province de l'Île du Prince-Édouard et le gouvernement fédéral. C'est un programme basé sur l'initiative personnelle, la base la plus appropriée pour mettre en œuvre un plan de ce genre. Il a fixé des objectifs, notamment celui d'accroître la puissance économique de la province. Il profitera de l'actif actuel de la province pour développer l'agriculture, le tourisme, la pêche et les autres industries aptes à prospérer moyennant des encouragements et des circonstances favorables.

Je suis très heureux d'être membre du comité permanent de l'expansion économique régionale, même si ma propre circonscription d'Halton n'est pas directement touchée. Mais même dans une circonscription prospère comme celle d'Halton, on trouve aussi des îlots de pauvreté, et cela m'inquiète sérieusement. Pareils îlots de pauvreté se retrouvent dans tout le pays et la pauvreté, à ce niveau, devrait aussi préoccuper le gouvernement. Ses pires effets se font sentir en matière d'habitation, et j'espère que la nouvelle loi sur l'habitation qu'on annoncera bientôt aidera à améliorer cet état de choses, tant dans ma circonscription que dans l'ensemble du Canada.

D'après les chiffres du BFS, toutefois, Halton est une des régions les plus prospères du pays et je sais que ses habitants appuieront tout effort pour améliorer le sort de ceux des régions désavantagées du Canada. N'oublions pas, cependant, qu'ils devront partager les frais. Comme tous les autres Canadiens, ils auront à cœur la réussite de tout programme ou toute entente qui seront établis.

A ce propos, il serait très utile, à mon avis, de prévoir quelque système précis d'évaluation des réalisations. En d'autres termes, si un